L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires.

Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 19 DECEMBRE.

MEXIQUE.

Nous empruntons ce qui suit à la Revue de quinzaine du *Trait d'Union* :

Mexico, 30 novembre 1872.

Le Congrès, après lecture du rapport de la commission du scrutin, a déclaré que M. Sebastian Lerdo de Tejada, ayant réuni la majorité des suffrages, est Président constitutionnel de la République pour quatre années, qui commenceront le 1er décembre 1872 et expireront le 30 novembre 1876. Cette décision a été publiée par *bando*, le lundi, 18 novembre, dans les rues de la capitale, avec tout l'apparat usité en pareille circonstance : musiques militaires, salve d'artillerie, son des cloches, et, le soir, illuminations des édifices publics. Tous les retours électoraux n'avaient pas encore été reçus à cette époque; suivant le rapport de la commission, 10,312 votes avaient été émis de la manière suivante :

M. Lerdo de Tejada	9,529
M. Porfirio Diaz	604
Divers autres candidats	136
Bulletins en blanc	52
	10,312

C'est demain que commencera la période présidentielle de M. Lerdo de Tejada. Ce dernier fera, dans le nouveau local du Congrès, la prestation légale qui a remplacé, depuis la réforme, la prestation ancienne du serment. Une manifestation populaire se prépare, à cette occasion, pour féliciter le nouveau Président.

Après l'incendie du local où se tenaient, à l'intérieur même du Palais National, les séances du Congrès, les députés s'étaient réunis provisoirement, dans la même enceinte et dans l'ancien local du Sénat dont Maximilien avait fait ensuite une chapelle; le 15 du courant, ils se sont installés dans l'ancien théâtre Iturbide, qui a été parfaitement approprié à sa nouvelle destination, et où le Corps Législatif restera jusqu'à la construction d'un autre monument qu'on se propose d'ériger en dehors du Palais National.

Demain, donc, s'ouvre une ère nouvelle pour la République Mexicaine; aussi l'espère-t-on du moins; on s'attend généralement à voir M. Lerdo entrer dans la véritable voie qu'il a dû se tracer. S'il en est ainsi, on croit en renouvellement complet du cabinet et à l'application d'un nouveau programme. Il est des personnes, cependant, qui prétendent que rien ne doit changer jusqu'à la fin de la session parlementaire, et nous en avons entendu d'autres affirmer que même après la clôture de la session, les choses et les hommes resteraient les mêmes.

Aux termes de la Constitution, la session parlementaire doit terminer le 15 décembre; une proposition a été faite pour une prorogation de 30 jours, mais il est à peu près certain que cette proposition n'aura pas de suite ou sera rejetée.

La situation d'un pays laquelle va entrer le nouveau Président présente un aspect très peu rassurant, et ce n'est pas moins difficile, à certains points de vue, pour M. Lerdo à pour lui cet avantage précieux, que la République est entièrement pacifiée. Il restait encore quelques vestiges d'insurrection dans l'État de Sinaloa; on a prétendu, récemment, ces jours derniers, qu'ils ont disparu, et si nous avons encore à regretter quelques symptômes d'insubordination, de division et d'agitation dans certains États, pour des questions purement locales, nous aimons à constater qu'il n'y en a plus un seul, en ce qui touche la question fédérale.

Un point fort important est depuis quelque temps en discussion au Congrès, et n'y a pas encore été résolu. Il s'agit de l'État d'Oaxaca, le seul qui reste sous l'empire qu'il est assez difficile de faire rentrer légalement dans l'ordre constitutionnel. Deux opinions fort populaires, entre lesquelles il nous serait difficile de faire un choix, mais quelque soit celui d'entre eux que favorisera la majorité des suffrages, il sera très sympathiquement accueilli par l'opinion. On parle également de la candidature probable de M. Porfirio Diaz et de celle de M. le général Escobedo.

On attend, avec une certaine impatience, l'inauguration de la ligne complète du chemin de fer de Veracruz à Mexico. Il paraît très probable que le service sera organisé et établi sur tout le parcours, le 1er janvier prochain. Ce serait là des magnifiques étrennes. A l'occassion de cette inauguration, on prépare une fête à laquelle le assistera, dit-on, M. le Président de la République.

On s'occupe également, avec activité, de préparer un bal magnifique qui sera offert à M. Lerdo, pour célébrer sa prise de possession de la présidence définitive. Déjà les souscriptions s'élèvent à un chiffre considérable, et le bal promet d'être splendide.

Arrivons à ce qu'on appelle, depuis quelque temps, la question du jour. Il s'agit de la construction des principales lignes de chemins de fer, de Mexico au Pacifique et à la frontière des États-Unis.

Nous avons fait sommairement, dans notre dernière Revue, l'historique de cette question; les choses ont changé, depuis, d'aspect, et la décision est plus indécise que jamais. Il est un point sur lequel tout le monde est d'accord : c'est qu'il faut au Mexique des chemins de fer, et qu'il en faut le plus tôt possible. Nous ne croyons pas qu'il y ait un membre du Congrès qui en doute, et nous avons la certitude que telle est l'opinion du gouvernement; mais demande des réflexions, des calculs, de la bonne foi et de la raison. Divers projets ont été présentés; il est rationnel et indispensable de les peser, de les comparer et de choisir, entre eux, celui qui offre le plus d'avantages, le plus de garanties et le plus de contiguité.

Il est arrivé, cependant, qu'on s'est occupé surabondamment du premier de ces projets, mais on n'a pas même abordé le second. Le Congrès s'est renfermé dans la discussion du projet Rosecrans, et, jusqu'à ce jour, les autres sont restés à l'écart. Encore le projet Rosecrans n'a-t-il été que très incomplètement examiné; il semble que ses partisans redoutaient de plus pratique et le plus important.

M. Rosecrans possède une concession datée du 10 décembre 1870; il est encore dans les délais qui ont été largement prorogés; s'il s'était conformé tout d'abord aux conditions de cette concession, son droit serait indiscutable et le Congrès n'aurait pas perdu son temps à les discuter; mais il a voulu la modifier radicalement, et de là est venue la difficulté. Les modifications demandées par M. Rosecrans étaient de telle nature, qu'elles changeaient, de tout au tout, la concession primitive; les hommes pratiques et intelligents en ont calculé toute la portée; les appréhensions, les soupçons et la défiance sont entrés dans leur esprit, et ils s'y sont opposés. Mais les partisans des modifications ont travaillé avec une ardeur incroyable, ils ont mis en action la presse, le télégraphe, les sophismes et même la politique pour arriver à leur but; des journaux maladroits ont lancé des insinuations malveillantes contre une partie du Congrès et même contre le Président de la République; la lutte est devenue vive, animée, passionnée, et la représentation nationale, après avoir hésité quelque temps, paraissait résolue à rejeter les modifications.

Pour parer le coup, M. Rosecrans a changé de tactique; sur son initiative, la commission a présenté un nouveau rapport. Il ne s'agissait plus de faire voter les modifications par le Congrès, mais de renvoyer la question à l'Exécutif, en lui donnant amples facultés pour modifier la concession du 10 décembre 1870, sauf approbation du Congrès. Cette nouvelle évolution a pris le Congrès par surprise; il en a été alarmé; il s'est demandé s'il n'y avait pas quelque arrière-pensée dangereuse, et il a modifié la proposition de la commission, en y ajoutant, de la manière la plus positive, une phrase qui déclare que les obligations et les délais indiqués dans la concession primitive ne seront pas changés.

Après un débat assez animé, la proposition ainsi modifiée a été approuvée, hier, par le Congrès. Voici donc le projet Rosecrans mis, pour quelque temps au moins, hors de l'enceinte du pouvoir législatif; il entrera dans les attributions du ministère de *fomento*, et nous ne savons quel sort lui est réservé.

Dans le peu de jours qui lui restent de session, le Congrès pourra s'occuper, soit d'un projet d'établissement de bases générales proposé par M. Romero, président de la seconde commission d'industrie, pour toutes les constructions de chemins de fer, soit du projet Plumb, qui n'a encore été lu porté à l'ordre du jour, ni discuté.

Il est également question de l'apparition prochaine, dans cette question, de la compagnie du chemin de fer de Veracruz à Mexico; mais, quoiqu'il arrive, il nous semble impossible qu'aucune décision définitive soit prise avant la clôture de la session.

RENÉ MASSON.

Pseudo-Législature.

(Séance du 19 décembre 1872.)

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi—20 sénateurs présents.

Sur motion de M. Stamps, les minutes de la séance précédente sont acceptées sans être lues.

M. Brewster introduit un bill limitant les dépenses continentes de l'Assemblée législative.

M. Burch présente une résolution condamnant tout conflit entre les comités nommés temporairement par le Sénat, et les comités permanents; et sur sa demande, le bill étant suspendu, la résolution subit une 2de lecture et est adoptée. Elle est envoyée à l'impression.

La résolution présentée la veille par M. Wharton, relativement à l'émission frauduleuse de warrants, par l'auditeur des comptes publics, James Graham, est lue, et M. Wharton offre comme substitut à sa propre résolution, que le comité soit requis d'en faire un rapport le lendemain.

Sur la proposition de M. Barber, le substitut est mis aux voix, et la résolution référée au comité des finances.

La résolution présentée la veille par M. Ingraham, demandant une investigation des affaires du Bureau des Commissaires de la Police Métropolitaine, est lue et adoptée.

M. Wharton revient à sa résolution pendante devant le Sénat, au sujet des deux vacances créées par l'expulsion de MM. Hugh J. Campbell et William McMillan, le 13 de ce mois; et sur sa motion, elle est référée au comité des élections.

Le président nomme membres du Bureau de la Police Métropolitaine MM. Wharton et Mesicot.

Sur motion, M. Ingraham obtient une suspension du règlement et sa résolution, après avoir subi une seconde lecture, est adoptée.

M. Ingraham demande que sa résolution soit référée au comité des réclamations; mais sur motion de M. Sypher, elle est référée au Bureau Judiciaire.

A midi et demi, le Sénat entre en séance exécutive.

A une heure, le Sénat rentre en séance publique, et M. Sypher présente une pétition demandant au Sénat d'ordonner à l'auditeur d'émettre un bon de $1,000 mille piastres en faveur de M. Chs H. Walker pour remplacer un bon semblable devenant accidentellement par le feu.

M. Ingraham demande qu'une allocation de 25 cents par mille soit faite pour rétribuer les officiers de l'État et les employés du gouvernement. La demande est référée au comité des finances. Le Sénat s'ajourne alors au lendemain à midi.

CHAMBRE.

L'orateur annonce la composition de plusieurs commités permanents.

M. Rodriguez demande connaître l'opinion de l'orateur sur la conduite tenue par M. Buckham de Washington, qui, après avoir reçu congé des deux cette Chambre, est allé en faire autant avec l'Assemblée du Lycée.

L'orateur répond qu'il ne s'occupe pas de la conduite des membres hors de cette Chambre. Il ne voit pas de raison pour soupçonner que des cas supposés ou sur des matières dont il n'a aucune connaissance officielle, et s'il les connaissait, il ne saurait pas mieux obligé de délivrer une opinion.

M. Rodriguez demande que M. Buckham s'explique ici même devant la Chambre. La motion paraît être rejetée.

M. Buckham dit qu'il ne refuse pas de s'expliquer et il déclare qu'il n'a en aucune intention irrespectueuse envers la Chambre; il défend sa conduite en se fondant sur ce qu'il est démocrate et non républicain.

Pendant la discussion du bill sur les colecteurs de taxe, M. Keating se lève pour une question de privilège et répond dans l'article du journal qu'on suppose être le *National Republican*, sur le bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer central de la Louisiane, il cherche à défendre les incorporateurs de tous mauvais motifs; il fait allusion particulièrement à la connexion de M. Thos. Scott avec le projet comme garantie que la voie sera construite; il invite les membres de la Chambre à appuyer la mesure pour mieux qu'en le parti républicain ne les a mis exclusivement des améliorations intérieures.

M. Young qui, précédemment trouvait qu'on allait trop vite et qui avait demandé du temps pour examiner le bill, en demande maintenant l'adoption immédiate.

M. Montado et plusieurs autres membres trouvent la mesure si importante qu'ils sont d'avis de la renvoyer à un comité spécial.

Une motion de référer est déposée sur la table par 3 contre 22.

Le bill alors est discuté section par section.

L'opposition annonce l'intention de retarder l'adoption du bill par tous les moyens.

M. Young répond que si cette guerre continue, la majorité passera le bill dans son ensemble.

M. Gair déclare que l'unique objet de la minorité est d'obtenir un examen complet et complet. On dit en vain que ce n'est là qu'une incorporation; mais tous les projets de genre commencent ainsi. Le bill de M. Keating, d'ailleurs, doit recevoir les bons de certaines paroisses et villes, ce qui lui donne une gravité incontestable.

Plusieurs personnes, étrangères à la Chambre, sont occupées à faire des conversations avec les membres. M. Gair engage ceux-ci à ne pas intriguer à côté de lui, a demandé qu'ils sortissent et fussent retenus en dehors de la barre.

M. Young a fait la même demande et l'orateur ordonne au sergent d'exécuter le règlement en ce sujet.

La motion de reconsidérer est rejetée par 40 contre 30.

M. Fourond, couleur, de St Jacques, dit qu'on veut absolument forcer les membres de la campagne à passer ce bill sans leur donner le temps de l'examiner. Il demande en conséquence l'ajournement qui est voté par 37 contre 31.

Avant de s'ajourner la Chambre passe une résolution pour nommer un comité qui sera chargé de faire enquête sur l'administration du dernier gouvernement de la ville.

LE CRIME DE CANTELEU.

Arrestation de l'assassin présumé, à New-York.

Nous avons publié mercredi le récit d'un crime horrible commis auprès de Rouen sur la personne d'un jeune garçon nommé Luce et d'une jeune fille nommée Justine Boulard. Les journaux de New-York du 14, annoncent l'arrestation de l'assassin présumé, dont le nom ressemble terriblement à celui de Pierre Bertin, célèbre dans les fastes judiciaires de la Nouvelle-Orléans.

Voici ce que dit le *Messager France-Américain* sur cette arrestation :

L'assassin était resté inconnu, mais à la suite d'une enquête judiciaire, les soupçons se portèrent sur un nommé Pierre Bertrin, qui avait brusquement disparu le lendemain du crime. Certaines indices faisaient croire que Bertrin s'était dirigé vers les États-Unis. Le gouvernement français a télégraphié à M. de la Forest, consul général, de faire arrêter l'inculpé à son arrivée à New-York. L'affaire ayant été portée par MM. Coudert frères, avocats du consulat, devant la justice fédérale, le marshal des États-Unis a été chargé de procéder à l'arrestation de Bertin.

Hier, à l'arrivée du steamship *Calabria*, venant de Liverpool, le marshal a découvert que Bertrin était au nombre des passagers. Il signalement envoyé par les autorités françaises était très exact. Lorsqu'il s'est vu arrêté, Bertrin n'a pas cherché à cacher son nom; il a avoué certaines les détails du crime et même son auteur; mais il affirmait n'être pas le coupable, dont il a refusé d'ailleurs de dire le nom.

Le prisonnier a été conduit, hier après-midi, devant M. Shields, commissaire des États-Unis. LA, il a reconnu de nouveau qu'il était Bertrin, en ajoutant qu'il n'avait jamais vu qu'une pièce de cinq francs et qu'il ne connaît personne dans la ville. Bertrin voulait donner encore d'autres explications, mais le commissaire Shields l'a engagé à ne pas se compromettre et à attendre qu'on lui ait assuré les services d'un avocat.

Lors de son arrestation, Bertrin n'avait avec lui qu'une valise et un grand couteau poignard. Par ordre de M. Shields, il a été déclaré en attendant la continuation de l'enquête.

MM. Coudert frères sont chargés d'obtenir l'extradition du prisonnier.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

L'Imbroglio Espagnol.

Madrid, 19—*L'Imparcial* dit; la reconstruction du Cabinet ne peut longtemps se faire attendre. Les républicains, dans les Cortès, ont résolu de ne donner un vote de confiance qu'à la condition, par le gouvernement, de se déclarer sans équivoque en faveur de l'abolition immédiate de l'esclavage dans les possessions espagnoles.

La réorganisation de l'armée en France.

Paris, 19—Le corps du général Chanzy doit être rapidement porté à 100,000 hommes, tandis que celui du général Ducrot, républicain douteux, n'est que d'une quarantaine de mille hommes. Le président Thiers aurait dit aujourd'hui, qu'il veut tenir les monarchistes en respect.

Débordement de la Seine.

La Seine a débordé et couvre ses rives des deux côtés. Les quais de Paris sont inondés. La ville de Gand est aussi submergée.

Londres, 19—Le navire Matchless a fait naufrage sur la côte du Northberberland. Tout a péri.

Robert Boyles, le banquier de Paris, ayant pu fournir une caution de £200,000 a été relaché de New-Gate.

Paris, 19 déc—La motion contre les droits sur les matières premières a été rejetée par 461 contre 158.

Une somme de 200,000 francs a été votée pour secourir les inondés.

WASHINGTON.

AFFAIRES DE LA LOUISIANE.

Le comité Louisianais à Washington.

SON ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT.

Washington, 19 déc.—Cette après-midi, le comité des citoyens de la Louisiane, suivant un arrangement convenu par l'intermédiaire de l'avocat-général Williams, a eu une entrevue avec le président Grant, dans son cabinet d'affaires, à l'hôtel de l'Exécutif.

Le comité ayant été introduit par l'avocat-général, le juge Campbell a expliqué le but de leur voyage à Washington et a fait un bref exposé de la condition des affaires, en Louisiane, par suite de quoi le commerce était si sérieusement affecté que d'autres États, ayant des relations étroites avec la Louisiane, en souffraient également.

Comme il n'y avait aucune perspective d'une solution équitable et satisfaisante par le moyen de l'agence qui est maintenant à l'œuvre, les habitants, par l'intermédiaire de leur comité, demandent que, dans cette conjoncture, le juge-associé Bradley, de la Cour Suprême des États-Unis, et le juge Woods, de la Cour de Circuit des États-Unis, puissent prendre charge de l'administration judiciaire de la Cour de Circuit siégeant à la Nouvelle-Orléans.

Le juge Campbell a dit que lorsqu'il occupait un siège sur le banc de la Cour Suprême des États-Unis, il fit décharger deux fois, par le magistrat en chef, de remplir un pareil devoir afin de faire sentir et respecter le pouvoir de la force et l'influence de la Cour et qu'il s'acquitta trois fois de la même mission sur sa propre demande.

Il n'a jamais vu un état plus sérieux d'affaires que celui qui existe maintenant du moyen d'assistance ou de soulagement qu'en Louisiane. Il ne peut voir d'autre moyen que celui qui consiste dans une pareille mesure. Il ne peut avoir connaissance de tous les faits. Ce que le peuple de la Louisiane veut, ce que le Président désirent, c'est un exposé impartial des choses à propos desquelles on a fait des assertions contradictoires et des remarques incriminantes.

Le peuple de cet Etat, représenté par le comité, demande aussi à l'Exécutif que les Etats-Unis d'envoyer à la Nouvelle Orléans trois hommes indépendants, impartiaux et justes, pour faire une plénière enquête sur tous les faits, pour recevoir des témoignages et reconnaître entièrement la situation. Le peuple désire que tous les faits soient rapportés au Pdt.; qu'on demande une enquête claire, complète, vraie et loyale; il demande que le Président soumette le résumé aux Chambres dont il n'a aucune connaissance officielle, et s'il les connaissait, il ne saurait pas mieux obligé de délivrer une opinion.

M. Rodriguez demande que M. Buckham s'explique ici même devant la Chambre. La motion paraît être rejetée.

M. Buckham dit qu'il ne refuse pas de s'expliquer et il déclare qu'il n'a en aucune intention irrespectueuse envers la Chambre; il défend sa conduite en se fondant sur ce qu'il est démocrate et non républicain.

Pendant la discussion du bill sur les colecteurs de taxe, M. Keating se lève pour une question de privilège et répond dans l'article du journal qu'on suppose être le *National Republican*, sur le bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer central de la Louisiane, il cherche à défendre les incorporateurs de tous mauvais motifs; il fait allusion particulièrement à la connexion de M. Thos. Scott avec le projet comme garantie que la voie sera construite; il invite les membres de la Chambre à appuyer la mesure pour mieux qu'en le parti républicain ne les a mis exclusivement des améliorations intérieures.

M. Young qui, précédemment trouvait qu'on allait trop vite et qui avait demandé du temps pour examiner le bill, en demande maintenant l'adoption immédiate.

M. Montado et plusieurs autres membres trouvent la mesure si importante qu'ils sont d'avis de la renvoyer à un comité spécial.

Une motion de référer est déposée sur la table par 3 contre 22.

Le bill alors est discuté section par section.

L'opposition annonce l'intention de retarder l'adoption du bill par tous les moyens.

M. Young répond que si cette guerre continue, la majorité passera le bill dans son ensemble.

M. Gair déclare que l'unique objet de la minorité est d'obtenir un examen complet et complet. On dit en vain que ce n'est là qu'une incorporation; mais tous les projets de genre commencent ainsi. Le bill de M. Keating, d'ailleurs, doit recevoir les bons de certaines paroisses et villes, ce qui lui donne une gravité incontestable.

Plusieurs personnes, étrangères à la Chambre, sont occupées à faire des conversations avec les membres. M. Gair engage ceux-ci à ne pas intriguer à côté de lui, a demandé qu'ils sortissent et fussent retenus en dehors de la barre.

M. Young a fait la même demande et l'orateur ordonne au sergent d'exécuter le règlement en ce sujet.

La motion de reconsidérer est rejetée par 40 contre 30.

M. Fourond, couleur, de St Jacques, dit qu'on veut absolument forcer les membres de la campagne à passer ce bill sans leur donner le temps de l'examiner. Il demande en conséquence l'ajournement qui est voté par 37 contre 31.

Avant de s'ajourner la Chambre passe une résolution pour nommer un comité qui sera chargé de faire enquête sur l'administration du dernier gouvernement de la ville.

LE CRIME DE CANTELEU.

Arrestation de l'assassin présumé, à New-York.

Nous avons publié mercredi le récit d'un crime horrible commis auprès de Rouen sur la personne d'un jeune garçon nommé Luce et d'une jeune fille nommée Justine Boulard. Les journaux de New-York du 14, annoncent l'arrestation de l'assassin présumé, dont le nom ressemble terriblement à celui de Pierre Bertin, célèbre dans les fastes judiciaires de la Nouvelle-Orléans.

Voici ce que dit le *Messager France-Américain* sur cette arrestation :

L'assassin était resté inconnu, mais à la suite d'une enquête judiciaire, les soupçons se portèrent sur un nommé Pierre Bertrin, qui avait brusquement disparu le lendemain du crime. Certaines indices faisaient croire que Bertrin s'était dirigé vers les États-Unis. Le gouvernement français a télégraphié à M. de la Forest, consul général, de faire arrêter l'inculpé à son arrivée à New-York. L'affaire ayant été portée par MM. Coudert frères, avocats du consulat, devant la justice fédérale, le marshal des États-Unis a été chargé de procéder à l'arrestation de Bertin.

Hier, à l'arrivée du steamship *Calabria*, venant de Liverpool, le marshal a découvert que Bertrin était au nombre des passagers. Le signalement envoyé par les autorités françaises était très exact. Lorsqu'il s'est vu arrêté, Bertrin n'a pas cherché à cacher son nom; il a avoué certaines les détails du crime et même son auteur; mais il affirmait n'être pas le coupable, dont il a refusé d'ailleurs de dire le nom.

Le prisonnier a été conduit, hier après-midi, devant M. Shields, commissaire des États-Unis. LA, il a reconnu de nouveau qu'il était Bertrin, en ajoutant qu'il n'avait jamais vu qu'une pièce de cinq francs et qu'il ne connaît personne dans la ville. Bertrin voulait donner encore d'autres explications, mais le commissaire Shields l'a engagé à ne pas se compromettre et à attendre qu'on lui ait assuré les services d'un avocat.

Lors de son arrestation, Bertrin n'avait avec lui qu'une valise et un grand couteau poignard. Par ordre de M. Shields, il a été déclaré en attendant la continuation de l'enquête.

MM. Coudert frères sont chargés d'obtenir l'extradition du prisonnier.

Communications télégraphiques avec le Mexique.

New York, 17 décembre 1872.

A la Presse-Associée de la Nlle-Orléans :

(Ce qui suit a été reçu au consulat mexicain ou coté ville).

La presse associée de Mexico félicite la presse associée de la Nouvelle-Orléans sur le rétablissement des communications télégraphiques entre le Mexique et le reste du monde et y l'honneur d'inviter en son nom et en celui de la Compagnie du chemin de fer de Mexico et de la Vera Cruz, la dite presse associée de la Nlle-Orléans d'être présente, par l'intermédiaire d'une commission, à l'ouverture du dit chemin de fer, le 1er janvier 1873.

Le vice-président de la Presse-associée de Mexico, Dario Velandrono, a adressé une communication à L. Yzquierdo, 247, West Twenty-Third Street.

Nouvelles de Cuba.

New York, 19 déc—Le *Herald* publie 12 colonnes sur Cuba. Il y a 18,000 Cubains sous les armes. Ils ont beaucoup de munitions, mais ils manquent de fusils. S'ils en avaient, ils pourraient mettre 40,000 hommes en campagne. La lutte se prolongera à moins qu'il n'y ait une intervention étrangère.

Sumner condamné.

Boston, 19 déc—La Chambre des Représentants a passé aujourd'hui, par 104 contre 76, une résolution condamnant la conduite de Sumner qui a présenté au Sénat des Etats-Unis un bill pour enlever des régiments de l'armée et des bannières nationales toutes les inscriptions concernant la rébellion. Le Sénat a passé la résolution par 20 contre 9.

Washington, 19 déc—Sénat—Le bill du télégraphe postal a été rapporté d'une manière favorable; aussi le bill relatif à la fabrication, à l'importation et à la vente des liqueurs spiritueuses dans le District de Columbie et les territoires.

Le bill pour payer les salaires de poste qui s'étaient engagés dans la rébellion a été rapporté d'une manière défavorable.

Chambre—Le comité des banques et de la circulation a été chargé de faire un rapport sur des mesures propres à empêcher l'accaparement de l'or et de la circulation.

Galveston, 19—Le feu a détruit, ce soir, la bâtisse occupée par Hitchcock & Co. et plusieurs autres négociants, au coin de Strand et Center streets.

Boston, 19—Le Conseil des aldermen a accepté, aujourd'hui, la législation qui autorise la ville à émettre des bons jusqu'à concurrence de $20,000,000.

Charleston, 19—Coton calme, mid. 19 1/8. Stock 42,811 balles.

Savannah 19—Coton ferme; offres modérées. Mid. 18 7/8. Stock 94,361.

New York, 19—Par suite de l'arrangement de la Compagnie de l'Erie avec Gould, qui payera $6,000,000, les actions ont monté de 52 à 57 1/2. Gould possède maintenant quelque 200,000 actions et se trouve complètement fortifié.

Montgomery, 19 déc—Le Sénat s'est organisé avec des officiers démocrates. La Chambre basse s'est ajournée après l'appel du rôle.

La Chambre Basse des radicaux continue à tenir ses séances dans la Maison de Cour. On craint de nouveau le rétablissement d'une organisation séparée par les républicains.

New-York, 19 déc—On a obtenu aujourd'hui le neuvième juré dans l'affaire de Stokes.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 19—Descendant, les steamers Emilie Labarge, Charles Bodman.

MARCHES.

Marchés Américains.

New York, 19—Argent serré. Sterling en hausse à 109 1/4. Or 111 3/8 à 111 3/4. Gouvernements très fermes. Bons d'État 116 à 116 1/4 de baisse. Vente 2320 balles de coton. Mid. 20 1/4. Orléans 20 3/4.

LE RPGNE DE LA CRINOLINE.—L'on croit généralement que la crinoline a été mise entièrement de côté par nos élégantes de ces croyez rien. Si elle n'en subsiste pas moins, il n'en reste pas moins une preuve irrécusable, c'est l'impuissance qu'acquiert en ce moment cette originale industrie.

Les tissus en soie pour jupes donnent lieu à une importation annuelle qui est évaluée pour la France à 2,400,000 kil., pour l'Angleterre à 1,300,000 kil., et pour les autres pays à 600,000 kil.; soit un total de 4,300,000 kil.

Ces aciers, couverts de fils de coton, se vendent en moyenne de 2 fr. 50 le kil., ce qui fait pour 4,300,000 kilog., une valeur de 10,500,000 francs.

En estimant les aciers en barre à 85 fr. les 100 kil. en moyenne, on trouve une valeur de 2,000 fr. Le coton en laine nécessaire pour couvrir ces ressorts peut, en temps ordinaire, s'élever à environ 30 fr. par 100 kil. acier, soit pour 4 200,000 kil., 1,260,000 fr.

Le total de la valeur première étant de 4,970,000 fr., il reste annuellement pour la valeur de la main-d'œuvre une somme de 5,570,000 fr., non compris la façon des jupes, qui s'élève encore à une somme considérable.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 19 décembre 1872.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
16 Déc	2,238,498 77	278,221 26
17 Déc	2,676,154 42	190,073 66
18 Déc	2,125,043 30	236,117 85
19 Déc	2,365,5 12 22	265,156 49
Jusqu'ici, cette semaine	11,846,806 47	1,183,119 76
Même temps la semaine dern.	12,215,336 04	1,132,077 36
Total de la sem.	14,592,948 48	1,301,446 03
Même précé.	14,355,219 34	1,374,522 57

Il ne s'est opéré, aujourd'hui, aucun changement important sur le marché monétaire ou dans les taux de l'intérêt dans comptes dans la plupart des banques. Mais tout le bon papier a été accepté sans difficulté. Les offres ont été assez nombreuses dans les deux transactions annoncées ont eu lieu aux taux antérieurs.

Nous continuons de noter le papier de premier ordre à 1 à 1 1/4 par mois, le No 1 papier hypothécaire de premier ordre encore coté à 10 pour cent par an et le papier de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 111 5/8 à 111 7/8 contre 111 5/8 à N. York et, après un mouvement limité, a fermé à 111 3/4 à 111 5/8 (baisse de 1/8 à 3/4 cent depuis hier.) Contre 111 5/8 à New York, où il a clôturé 111 1/2. Les vente de 20,000 francs d'Allemagne s'est faite à —. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 120 à 120 1/2 le comptant et à clear No 1 et 121 à 121 1/4 le change de banque; les francs, à 5.17 3/4 à 4.77 1/2 le change particulier et nominal le change de banque.

Le change américain n'a pas été fort recherché ce, à la clôture, un peu plus ferme. Les opérations se sont élevées à $295,000, savoir, New-York, à vue, y compris $50,000 (20,000 et 40,000) de banquiers à 9/16 d'escompte, $61,000 (10,000 et 11,000 en banque de commerce, $40,000 de banquiers et de banque, $10,000, 15,000, 25,000 et 50,000 de banque) à 3/8, $6000, à 10 jours de vue, à 1.

Les banques ont encore tiré sur New York à 1/4 à 3/16 d'escompte, mais le change a vu a été coté à 5/8.

Dans les actions, la seule vente (annoncée) est de 20 actions de la Société de Banque Nationale de la Nlle-Orléans à $95 85.

On n'a pas annoncé de ventes de bonds. $10,000 en certificats de bonds en ont été vendues à 55 et $5,000 à 55 1/2 — avec intérêts dû à dater du 1er octobre. Nous apprenons que les bonds ont été reçus par l'agence fiscale et dès qu'ils seront signés ils seront livrés aux porteurs de certificats.

Les nouvelles reçues en outre que le nouvel administrateur des finances et l'argent Grant prennent des mesures qui, en l'espèce, auraient une influence favorable pour le crédit de la ville.

$4000 (2000 et 2000) de nouveaux mandats de l'Etat ont changé de mains à 99 1/4 et $2000 à 99 3/4. Une vente de $1000 de mandats de la police métropolitaine s'est faite à 50 1/2.

$4000 de nouveaux certificats d'allocations de la ville se sont vendus à 57 5/8 et $2000 à 58.

Les mandats et les certificats de la ville étant nominaux, nous en commettons les cotes.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 19 décembre 1872.

(HORS—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au—magasin—DETAIL.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui qui sont connues s'élèvent à 1,600 balles, les prix plus faciles, les notes des ventes ayant pourtant une baisse de 1/ordinaire et 1/2 cent. Ordinaire de 1/4 à 1/2 cent. Les transactions ont monté de 1/2 à 1/4 cent. Nous modifions nos cotes en conséquence et donnons les chiffres de l'Exchange :

Low Ordinary	16— à 16¾
Ordinary	17— à 17½
Good ordinary	18¼ à 18¾
Low middling	18¾ à 19¼
Middling	19¾ à 20
Strict middling	20— à 20¼
Good middling	20¼ à 20¾

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord et engagé pour être embarqué a été porté, de matin à l'ouverture à 153,000 balles, et ce montant comprend 55,000 bal. pour Liverpool, 15,000 pour le Havre, 6000 pour l'Espagne, 6000 balles à destination de la Méditerranée, 13,000 balles à destination du Nord, 15,600 à destination de Reims, 9,000 balles à destination de la partie Nord et 8000 balles pour le Nord, lequel nombre, déduit du stock en main fait qu'il a figuré dans notre dépêche contenant ce jour, 101,000 balles pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère dans les presses, inventoriée et attendant des ordres.

L'Exchange rapporte "Demande modérée et prix plus faciles à une baisse de ¼ c."

ETAT DU MARCHE AU COTON.

Stock en mains le 21 sept. 1872	bal. 6000
Arrivé depuis notre dern. rpte.	4,792
Prédédemment	496,709 500,501
Expédié aujourd'hui	3,182 500,701
Précédemment	496,519 499,701
Stock en main et sur navires, non expédié	168,800
Stock l'an dernier à la période correspondante	144,005

SUCRE.—Reçu aujourd'hui 873 boucauts Marché animé. Inférieur, 5¼ à 5¾ c. la livre; common à good common, 6¾ à 7¼ c.; fair 7¾ c.; good fair, 8 à 8¼; fully fair, 8¾ c.; prime, 9¼ c.; strictly prime 9½ c.; choice 9¾ à 10 c.; seconds, 8 à 8½ c.; jaune clarifié, 10¼ à 10 3/4 c.; blanc clarifié 11 à 11 ¼ c.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 2556 barils et 35 demi-barils. Demande active et hausse heureuse de 2 c. par gallon dans les prix: commun, 25 à 30 c. le gallon; fair, 38 à 34 c; prime, 35 à 38c; strictly prime, 37 à 38 c.; choix. 39 c.

TABAC—Les ventes, aujourd'hui, ont embrassé 75 boucauts pris à—. Le stock à vendre a été réduit à 1,100 boucauts. Rien qui soit de nature à nous porter à changer nos cotes n'a encore transpiré.

Nous cotons lugs à 5 à 9 c. low leaf 9 à 9½ c. medium 9½ à 10¾ c. good 11¼ à 11¾ et fine et sélections 13¼ à 15¾ c.

ETAT DU MARCHE AU TABAC.

Stock en mains le 31 août	hds. 3812
Arrivé aujourd'hui	0
Précédemment	140 140
Expédié aujourd'hui	0
Précédemment	750
Consommation, semaine	488 1267
Stock	7445

FARINE—Marché calme, sans fermeté. Vente, 858 barils. Fine, $3 le baril; low treble extra, $7 25; good treble extra, $7 75, $7 87½; choice treble extra, $8 12½ et $8 25; choice extra, $9, 75, $10 et $10 50.

CAFE—Toujours calme et ferme. Prime 18 à 19 c. (or) la livre; good, 17½ à 18½ c.; fair, 17½ à 17¾ c.; ordinaire, 16¾ à 16½ c. Stock entre les mains des négociants 21,500 sacs.

RIZ—Les qualités communes et bon ordinaires sont en peu plus recherchées pour l'Ouest: les autres qualités restent inactives. Louisiane, No 2, cassé, 5¼ à 5¾ c. la livre; commun, 5¼ à 5½ c.; ordinaire, 5¾ à 5¾ c.; bon ordinaire, 5¾ à 6 c.; choix, 7¼ à 6 c.; Caroline, 8¼ c.

SEL—Grce, $1 40 à $1 50; fin, $1 65 à $1 75 par sac de deux boisseaux. Sel de table, 3¼ à 7 c. la poche.

MAIS—Blanc, 83 c. le boisseau.

—VIANDES ET GRAISSES—

PORC—Marché languissant. Mess $13 75 le baril; ;